

Trois sites industriels « clés en main » en Grand Est

| Publié le 24 janvier 2020

Trois sites du Grand Est font partie de la première liste de 12 sites industriels « clés en main » pour faciliter et accélérer les implantations industrielles.



Avec le Pacte productif, l'État souhaite accompagner la transformation et le développement de l'appareil productif français : l'accélération des procédures obligatoires préalables à une implantation industrielle est apparue comme une priorité, afin de faciliter l'accueil de nouvelles implantations d'activité.

Sur la base de recommandations émises en septembre 2019, 5 chantiers ont été mis en œuvre dès octobre 2019 dont l'un porte sur l'anticipation des procédures en mettant à disposition des entreprises des « sites industriels clés en main »

Un site industriel clés en main est un site pouvant recevoir des activités industrielles et pour lequel les procédures administratives relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et l'environnement ont été anticipées afin d'offrir à l'investisseur une disponibilité immédiate ou à très court terme.

Certaines procédures – comme les études environnementales dites « 4 saisons » ou celles relatives à l'archéologie préventive – nécessitent en effet pour être menées à bien des délais incompressibles. Plus les démarches et les contraintes procédurales ont été anticipées par un aménageur, plus l'investisseur industriel pourra commencer à produire rapidement sur le site.

Être en mesure de proposer de telles solutions « clés en main » est aujourd'hui efficace pour attirer les nouvelles implantations. Le facteur "temps" est de plus en plus prégnant dans les demandes et attentes des industriels, et la capacité à mettre en service rapidement une nouvelle unité de production s'avère cruciale pour réussir à capter des parts de marchés sur les nouveaux produits ou les technologies émergentes.

Un appel à candidatures a été lancé par l'État en novembre dernier. Les propositions remontées par les collectivités ont ensuite été qualifiées par les services de l'État et douze premiers sites industriels clés en main peuvent être annoncés. Ces sites ont en commun une surface disponible importante permettant d'envisager l'accueil de projets industriels de grande ampleur.

Pour Grand Est, il s'agit des sites suivants :

- ▶ AXIOPARC Drusenheim-Herrlisheim (67),
- ▶ Europôle Sarreguemines Hambach (57),
- ▶ MOSL Parc – Illange-Bertrange (57),

Au-delà de cette première sélection, la démarche se poursuivra dans la durée. La liste des sites clés en main sera complétée dans le courant de l'année 2020.

La démarche s'inscrit par ailleurs dans l'esprit du **programme « Territoires d'industrie »** consistant à attirer les entreprises au sein de territoires labellisés « Territoire d'industrie » en raison de leur écosystème particulièrement adapté pour les activités industrielles : talents, partenariats possibles avec d'autres entreprises industrielles et des centres de recherche et d'excellence, etc.

En savoir plus :

[Fiches des sites industriels "clés en main" au 20 janvier 2020.](#)

→Articles du même thème :

[Innovation Industrie](#)